L'ABERGEMENT de VAREY
Journal municipal

N° 17 **Janvier 2019**

SOMMAIRE

Les vœux du Maire P.1

Les infos de la mairie :
- L'eau
- Création d'une voie forestière

P.2

Le SIEA P.3

L'actualité du village :
- Le repas des aînés
- Le centenaire de l'Armistice
- Le Noël du CCAS

P.4-5

L'actualité des associations:
- Les journées du patrimoine
- Sortie nocturne des 3 Monts
- Le boudin aux pommes
- Le TDE en scène
- le spectacle « Pipo »
- Installation d'un chevrier

P.6-7

Le patrimoine :
- Les moulins de l'Abergement

P.8-9

La vie au village :
- Le carnet de santé numérique
- Etat civil - Agenda
- Info pratiques

P.10-11-12

Un nouveau site va bientôt voir le jour. Merci pour votre patience !

Les vœux du maire pour 2019 :

Nous commençons une nouvelle année avec beaucoup d'incertitudes sur le plan politique, aussi, la prudence budgétaire s'impose-t-elle.

Nous allons malgré tout faire avancer nos projets de rénovation, d'aménagement et d'équipements nécessaires à la mise en valeur de notre village, avec le concours financier de la région, du Département et de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain .
Les investissements seront réalisés en fonction des priorités et de notre capacité financière.

Nos ressources baissent régulièrement, les charges augmentent, nous devons donc rester vigilants pour ne pas augmenter cette année encore, la fiscalité des ménages déjà très sollicitée.

La réforme des services de l'état et son désengagement (loi NOTRe) entraînent un surcroit de travail.
Merci à Véronique, notre secrétaire qui assure aussi un mi-temps dans une autre commune. Elle fait face avec efficacité aux exigences du travail tout en réservant le meilleur accueil aux visiteurs en Mairie.

Nous remercions et nous encourageons tous les animateurs et responsables d'associations qui se dévouent pour animer notre village.

Au nom du Conseil Municipal, je souhaite à toutes et à tous une bonne année 2019, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite

« Bonne et heureuse année 2019 »

Les travaux pour le traitement de l'eau potable commencés en août se sont achevés fin octobre. Vous êtes nombreux à nous dire votre satisfaction à pouvoir de nouveau boire l'eau du robinet sans ce goût persistant de javel!
L'eau est si précieuse, pensons à l'économiser.

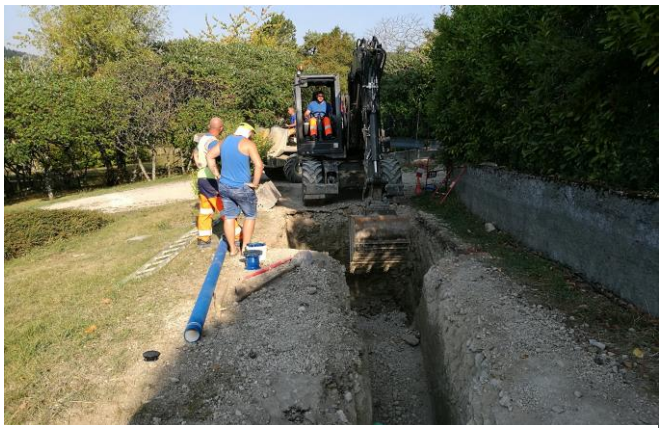

Les travaux chemin de Prachel

Au cours de ces derniers mois, des travaux de renforcement du réseau d'alimentation d'eau potable ont été réalisé entre la station de pompage et le château d'eau de Dalivoy.
Il s'agissait de remplacer une canalisation en fonte grise vétuste et cassante soumise à de fortes contraintes et sous pression permanente, dont une partie est située sous la route Départementale très fréquentée par des véhicules à lourdes charges, et la section entre le chemin de Prachel et le réservoir de Dalivoy.

La commune a souhaité mettre fin aux nombreuses fuites et assurer de façon pérenne l'alimentation en eau potable les habitants de Dalivoy.
Ce chantier a été réalisé par le groupement d'entreprises SOCATRA PETTINI VINCENT.
Nous avons également dû faire face à la défaillance du traitement de l'eau et à la vétusté du dispositif de gestion et de distribution de la station de pompage et des châteaux d'eau devenus obsolètes, avec pour conséquences un retour au chlore et une distribution non contrôlée.
Cela se traduisait par des débordements au niveau des bassins et une consommation d'eau très importante ou une rupture d'alimentation chez les habitants de Dalivoy.
Cette situation n'était plus acceptable.

La nouvelle installation avec l'UV de traitement à la Forêt.

Il a donc été procédé au changement des pompes, à la mise en place d'une unité de surveillance, de comptage et de supervision de la distribution en télégestion ainsi que la mise en sécurité des sites et l'installation d'un système de détection anti-intrusion.
Afin de retrouver notre bonne eau de source, nous avons opté pour le traitement de l'eau par des UV avec la création d'une chambre de traitement à l'intérieur du château d'eau de la forêt et la pose d'une chambre extérieure pour le château d'eau de Dalivoy sous le chemin de Prachel.
Ce chantier a été réalisé par l'entreprise 01 POMPAGE
La Maîtrise d'œuvre a été confiée à EAU + 01
Le montant de ces travaux s'élève à 238 900 € TTC
Il faut déduire les subventions accordées : 78 500 € du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau

Une tranche de travaux complémentaires est prévue ultérieurement (faute de budget) pour relier, sur 760 m, le secteur entre la départementale et le réservoir de Dalivoy.

Les nouvelles pompes installées dans le local de la balme

Création d'une voie forestière

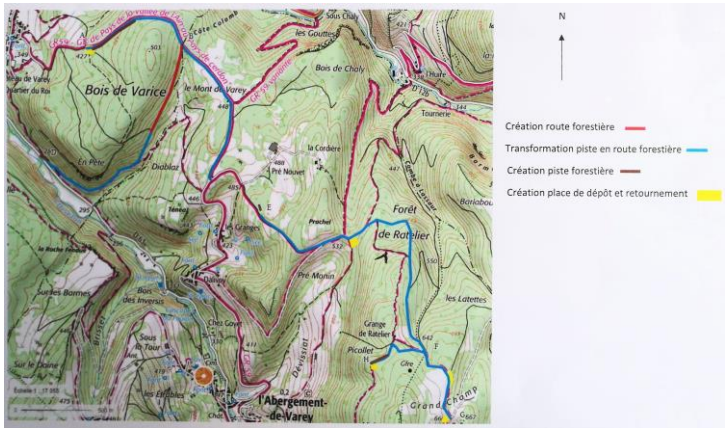

Les communes de Saint Jean le Vieux, de l'Abergement de Varey et de Nivollet-Mongriffon ont pour objectif commun de favoriser la desserte de leur patrimoine forestier.
Les massifs boisés du bois de Varice et de la forêt de Râtelier sont desservis uniquement par des pistes forestières difficilement accessibles (routes étroites, faible visibilité, longueur de traines incompatibles dans la traversée des villages).

Les communes ont décidé de réaliser les travaux d'amélioration de la desserte forestière de ce massif et ont confié la maîtrise d'œuvre à l'ONF.
Cette nouvelle piste doit désenclaver ce massif et permettre à chaque propriétaire d'exploiter au mieux sa forêt.

Le S.I.E.A. : Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain

S.I.E.A. = Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain

Au service des 419 communes de l'Ain, le SIEA gère tout ce qui est relatif à l'électricité et à son utilisation. Ses compétences concernent

- L'électrification
- L'éclairage public
- **La communication électronique**
- Le système d'information géographique (SIG) : sur la base d'un cadastre numérisé, il propose aux communes de nombreux logiciels (ex : gestion du cimetière, de l'assainissement…).
- Le gaz
- Le service Énergie (il aide les communes qui le souhaitent à maîtriser au mieux leur consommation d'énergie).

La fibre optique :

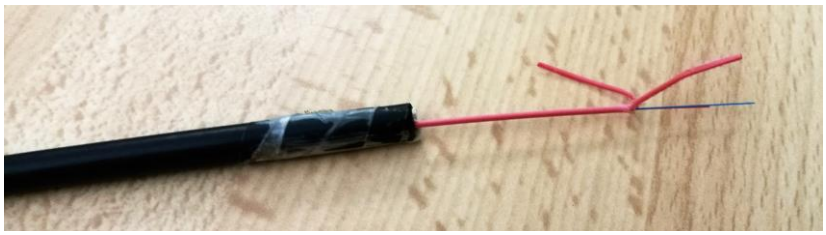

Le câble de fibre optique peut être construit avec une ou plusieurs fibres optiques. Pour assembler un câble fibre optique, le faisceau de la fibre est entouré d'un tube de PVC flexible.

La fibre optique est basée sur le principe de la réfraction de la lumière. Elle agit comme un tube de lumière pour guider les ondes entre les deux extrémités de la fibre. C'est la technologie du très haut débit (supérieur à celui de l'ADSL.) qui relie notre domicile directement au réseau de l'opérateur.

Le réseau est déployé sur 88% du territoire de l'Abergement et la commercialisation des offres du très haut débit est effective depuis le 30 novembre 2018. Particuliers et professionnels peuvent désormais souscrire un abonnement fibre auprès de l'opérateur partenaire du réseau li@in (liaison internet de l'Ain).

Ci-contre, ces 6 Opérateurs partenaires du réseau Li@in proposent aux particuliers des offres sur notre commune :
(Orange sera peut-être commercialisée ultérieurement.)

Retrouvez les 31 FAI dédiés aux professionnels sur www.reso-liain.fr

Démarche à suivre pour que la fibre arrive jusqu'à votre maison :

- Testez votre éligibilité sur : www.reso-liain.fr : saisissez vos coordonnées puis votre adresse précise (tel à la mairie si vous ne la connaissez pas encore) et n'oubliez pas de sauvegarder votre test.

- Si vous êtes éligible, choisissez un abonnement auprès d'un des opérateurs partenaire du SIEA et c'est votre abonnement qui lancera la procédure de raccordement. Mais aucun règlement ne sera débité avant l'ouverture effective du service : votre opérateur transmet la demande de raccordement au SIEA qui missionne et finance une entreprise. Cette dernière réalise le raccordement qui amène la fibre depuis la voirie publique jusqu'à votre logement (en souterrain seulement à Côte Savin et en aérien partout ailleurs).

- Lorsque votre raccordement est réalisé, le SIEA active à distance, dans un délai de 2 jours, les équipements installés. Votre opérateur vous prévient alors.

- Il ne vous reste plus que votre branchement interne à effectuer (ordi- TV – tel..) Vous pouvez aussi le faire réaliser par votre opérateur ou un électricien.

La réunion publique :

Attendue avec impatience par les abergementais, la réunion publique du SIEA a connu, jeudi 29 novembre, une forte affluence. Elle s'est déroulée, salle de Bourbouillon, sous la houlette de Mr Chanel responsable SIEA, en présence de Mr Fortin, Conseiller Départemental et de Mr le Maire de l'Abergement.

Mrs Fortin, Chanel et Orset prêts à animer la réunion

Chacun était heureux de connaître enfin les réponses à ses interrogations sur l'installation de cette fibre à l'extérieur et à l'intérieur de sa propre maison. La présence de deux des opérateurs allait aussi permettre d'avoir un aperçu des prix de l'installation intérieure et des tarifs d'abonnement.

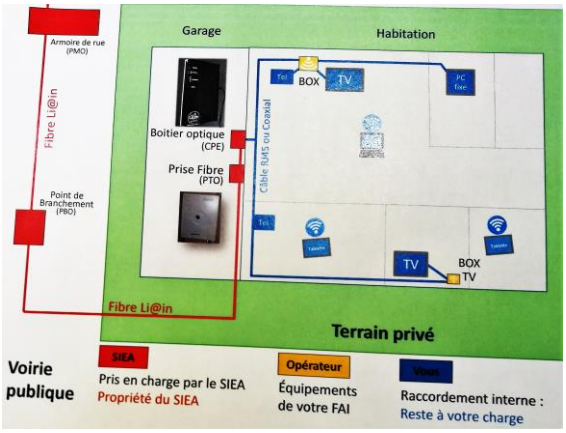

Si des travaux de génie civil s'avèrent nécessaires sur votre terrain privé, le SIEA ne les finance pas .

Le repas des Aînés

Samedi 13 octobre, quarante-deux étaient présentes à la salle Le Bourbouillon pour le traditionnel « Repas des Ainés » offert par le CCAS.

Lors de son mot d'accueil, Max Orset a eu une pensée émue pour Bernard Pensiot « qui a toujours été fidèle à ce repas depuis 2008 et qui aurait eu 70 ans en juin ».
Chacun a pu apprécier le repas servi par le traiteur Jérôme Goy (Restaurant-Traiteur La Fontaine à Tossiat).

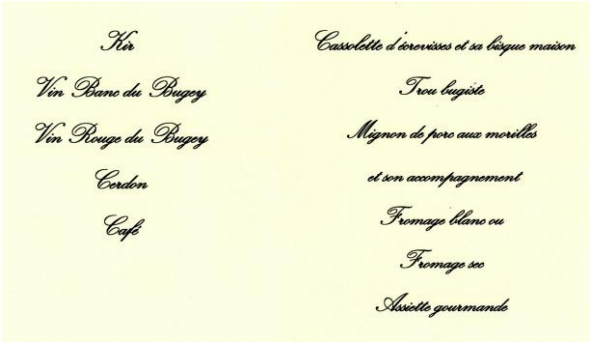

Kir
Vin Blanc du Bugey
Vin Rouge du Bugey
Cordon
Café

Cassolette d'écrevisses et sa bisque maison
Trou bugiste
Mignon de porc aux morilles
et son accompagnement
Fromage blanc ou
Fromage sec
Assiette gourmande

Ce déjeuner est l'occasion de se retrouver, d'évoquer des souvenirs, de passer un instant convivial. Alors rendez-vous encore l'an prochain !

Bonne humeur et fous-rires étaient au rendez-vous.

Le centenaire de l'armistice

Il y a eu du monde ce 11 novembre 2018 autour du monument aux morts pour commémorer le centenaire de cet armistice tant espéré qui apportait enfin paix et reconstruction après tant d'années d'horreurs et de souffrances.
57 hommes du village furent mobilisés laissant aux femmes, aux vieillards et aux enfants la charge des travaux agricoles. Notre commune de l'Abergement a payé un lourd tribut à cette guerre puisque 13 de ses habitants, dont le nom est à jamais gravé sur le monument, ont laissé leur vie dans les combats.

Pour honorer et rendre plus humain le souvenir de tous ces hommes qui se sont sacrifiés, Monsieur le Maire et la municipalité ont organisé une exposition. Cela a permis, grâce aux archives et aux documents détenus par leurs descendants, de mettre un visage et des détails de vie personnels sur chacun des treize morts de la commune.
De l'avis de tous, cette exposition, qui ravivait les mémoires, était très émouvante et éducative pour les plus jeunes.

Et comme dans tous les villages de France, à 11h. (heure à laquelle, il y a cent ans, le cessez le feu devenait effectif), les cloches du village ont sonné à toute volée pendant 11 minutes : rappel émouvant de ces belles minutes qui avaient apporté un si intense soulagement !

Merci à tous ceux qui nous ont prêté des documents, des objets et particulièrement à Mr Calvet pour son aide précieuse !

La fête de Noël des enfants

Harry Potter est le personnage principal d'une série de livres écrits par Joanne Kathleen Rowling. Cette auteure anglaise raconte l'histoire d'Harry Potter, jeune orphelin, apprenti sorcier, élève de l'école de magie et de sorcellerie Poudlard.

C'est donc dans un décor envoutant presque diabolique que les enfants se sont donnés rendez-vous à la salle Le Bourbouillon, samedi 15 décembre pour créer bougies, baguettes magiques, biscuits…

Bougies flottantes, clés ailées et baguettes magiques bougeaient auprès du sapin et de la cheminée en attendant impatiemment que les enfants y déposent leurs lettres au père Noël et leurs créations.

Pour rester dans cette ambiance mystérieuse, Michelle et Henning ont conté de drôles d'histoires de petit bonhomme, d'animaux des bois et de gentille sorcière auxquelles les enfants ont volontiers participé.

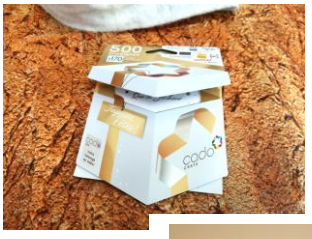

Comme chaque année, les jeunes enfants sont abonnés à une revue adaptée à leur âge. Les plus âgés ont deux places de cinéma. Quant aux lycéens, ils bénéficient d'une carte cad'hoc leur permettant de satisfaire quelques petits plaisirs.
Un ballotin est offert aux personnes de plus de 80 ans.

Après avoir créé, joué et beaucoup ri, pour bien clore ce moment de fête, une collation a été proposée aux petits et aux grands.

Un grand merci et toutes nos félicitations à Sandrine pour son superbe décor !

L'actualité des associations

Les journées du patrimoine

La journée du patrimoine du 16 septembre 2018 fut marquée par l'ouverture du moulin de l'Abergement où Bertrand et Guillaume ont fait une démonstration en mettant en service le moulin à huile et la scie à ruban.

La matinée, débutée vers 11 heures, fut rythmée, par les récits de l'histoire du moulin, de sa remise en état et par la vente d'huile de noix fabriquée sur place.
Vers 12h, un casse-croûte a été proposé avec des produits locaux : saucisses du GAEC de La Cordière, Cerdon de Boyeux, cidre du moulin, comté, tarte aux pralines et à la crème provenant de la boulangerie de St Jean…

Sur la journée, plus de 300 personnes sont venues voir cet élément privé du patrimoine de la commune, exceptionnel par sa conservation, la quasi-totalité des fonctionnalités du moulin ayant été conservées : moulin à huile, moulin à farine, batteuse, scie…

Le TDE fait salle comble avec ses « échauffements climatiques »

Ou comment enchaîner des situations aux échos d'une actualité brûlante !

Samedi 1er décembre, le TDE et le « Théâtre en pointillé » d'Ambérieu en Bugey ont présenté « échauffements climatiques », une pièce de Sylvie Audcoeur et Olivier Yeni, dans une mise en scène de Catherine Goiffon.
La salle polyvalente de Bourbouillon transformée pour l'occasion en théâtre a réuni une foule impressionnante qui a visiblement été conquise par les réparties souvent impertinentes, parfois coquines de cette satire des dérives menées au nom de l'écologie et du réchauffement climatique.
Merci à tous pour ce bon moment !

Soirée rando nocturne

Le samedi 6 octobre au soir, l'association Rando des 3 monts a organisé une randonnée semi-nocturne, autour de l'Abergement de Varey, qui s'est clôturée par un apéritif à la lumière des bougies en pleine nature et un repas dans la salle du conseil en mairie.

17 personnes ont parcouru les 8 km de chemins avant de rejoindre 16 autres personnes pour un l'apéritif fort copieux arrosé d'un punch des îles fort apprécié de tous !
Pour faire passer ce petit encas, chacun accomplit à nouveau un petit kilomètre de marche avant de démarrer un repas à base de recettes réunionnaises dont un savoureux rougail. La soirée se déroula dans la bonne humeur et s'acheva vers 23h.

Vente de boudin par Rando des 3 monts

Cette année encore l'association a organisé une vente de boudin. Il a été préparé par les membres et le boucher qui pour l'occasion nous a ouvert son laboratoire et guidé dans les différentes opérations : préparation des légumes, brassage des ingrédients et mise en boyaux. Cette dernière étape nécessitant la main d'un expert fut réalisée par le boucher.
Le samedi 10 novembre au matin, un grand nombre de bénévoles s'est attelé à la découpe des parts ainsi qu'à la vente sous le préau de la mairie et à La Route.
Les 370 parts de boudins préparées furent toutes vendues.
L'opération s'est accompagnée d'une buvette et d'une petite tombola consistant à déterminer la longueur d'un rouleau de boudin. La bouteille de pétillant fut remportée par une personne extérieure au village grâce à son estimation de 3,74m.
Puis à midi, les membres présents, dégustèrent … du boudin… accompagné de pommes et de purée !

Les 24, 25, 26 février la salle du Bourbouillon à l'Abergement de Varey ouvrira ses portes à la Cie des Zeph' pour une reprise de création du spectacle : **« PIPO ».**

Ce spectacle musical dédié à la flûte à bec a émergé peu à peu du parcours artistique de Céline. L'aboutissement de ce projet s'est fait en 2014-2016, couplé à un important volet de médiation artistique au sein de l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique du château de Varey.

Le spectacle intitulé « PIPO » a vu le jour en même temps que la Cie des Zeph' en mai 2016.
La Cie des Zeph', une troupe de musiciens professionnels, metteur en scène, costumière, ingénieur du son, sous la direction artistique de Céline a donné plusieurs représentations de PIPO à la MJC de Bourg en Bresse au terme d'une période de création riche et intense.

C'est en croisant les regards, les disciplines qu'un spectacle « se grandit » de l'intérieur. Le travail de la première période de création a été dense. Et pourtant, PIPO demande encore à mûrir.

Pour que l'aventure puisse se poursuivre, une collecte de fonds sur la plate-forme Kiss Kiss Bank Bank fut ouverte en février 2017.
Grâce à la générosité de nombreux donateurs, (un grand merci aux abergementais), l'aventure continue aujourd'hui avec un nouveau metteur en scène : Hugues Fellot qui a travaillé avec le cirque Plume.

C'est par petites touches, tel un peintre dans son atelier que Hugues Fellot travaillera à partir de la première création ! Un peu plus de bleu, un peu moins de rouge… une nécessité fondamentale pour que l'harmonie du tableau se déploie à sa juste mesure ».

Entre temps la Cie des Zeph a également participé à la création de l'association Collectif culture de l'Ain pour l'Enfance et la Jeunesse qui a permis de trouver une résidence à Divonne-les-Bains pour la nouvelle période de création.
La résidence se poursuivra à L'Esplanade du lac, à Divonne-les-Bains les 27, 28 février, 1er mars pour se terminer le 2 mars par une représentation ouverte au public.

Alors n'oubliez pas, rendez-vous le samedi 2 mars à 11h à l'Esplanade du Lac à Divonne les Bains pour voir PIPO, spectacle musical familial.

PIPO en quelques mots :

À chaque lever de soleil, les Zéphyrs, des lutins flutistes et rieurs, s'affairent auprès des enfants pour les réveiller gaiement. Bulle, Moulinaven, Plume et Siffletou jouent, taquinent, virevoltent dans la poussière dorée laissée par le marchand de sable.

Entre accordages et désaccords, nos amis nous transportent dans le monde musical et féerique qu'ils incarnent.
La flûte est dans tous ses états ! Elle se transforme et nous surprend : toute petite ou de deux mètres de haut, ronde ou carrée…
Grâce au 5e élément, l'ingénieur du son, la musique devient tour à tour du vent, de la pluie et joue avec l'espace du spectateur. Espiègle, elle traverse le temps et les styles sans crainte !

L'air de rien, les enfants pourront écouter, Ruffo, Merula, Vivaldi, Purcell, Debussy ainsi que de la musique contemporaine !

Un chevrier s'installe à l'Abergement !

Du fromage de chèvre bio pour le printemps 2019 ! Après deux ans de démarches et de patience, ce projet a vu le jour, à l'automne 2018, avec la construction d'une chèvrerie, route de Côte Savin.

Le troupeau d'une quarantaine de chèvres est arrivé à l'Abergement en cette fin d'année 2018. Dès mi-février vous pourrez venir voir les cabris et visiter les bâtiments. La production de fromages frais, mi secs, secs et yaourts commencera début mars. Les chèvres pourront pâturer sur 15 hectares de terrains loués à l'AFP sur les lieux-dits en Brisset, aux Etrables et sur les Routes ; le but étant de défricher et d'entretenir ces parcelles non exploitées depuis plusieurs années.

Bienvenue et bon courage à Mr. Benjamin Panquet. Tous nos vœux de réussite pour la continuation de ce beau projet !

Patrimoine : Les moulins de l'Abergement

Les comptes de Girard de Berchod, du château de Varey, (1355-1357) mentionnent un moulin à l'Abergement sans préciser son lieu d'implantation : *« Reconstruction des moulins de Varey dits de Cheminant et de Secheron, qui avaient été brûlés par les Dauphinois lors de la guerre de Hugues, comte de Genève. Réparation à celui de l'Abergement, appartenant par moitié au comte. »* Aucune indication n'a, pour le moment, été trouvée sur le copropriétaire.

De nos jours, les habitants de l'Abergement peuvent cependant encore admirer, grâce à la ténacité de ses propriétaires, un de ces rares témoignages de notre patrimoine :

Le Moulin Perrin:

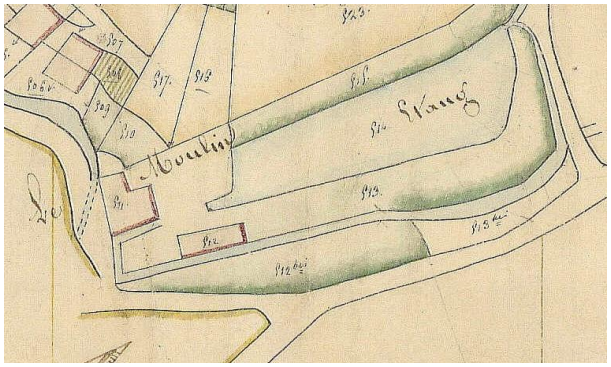

Plan : Extrait de l'ancien Cadastre.

On retrouve des actes en 1625-1669-1677-1681 prouvant l'existence du moulin situé « Chez Gavet » dès le 17°s.

En 1736, un bail permet de noter le nom de 4 personnes, chacune possédant ¼ de droits de propriété sur le moulin :
- Charles Monin : bourgeois de Nivolet
- Claude Monin : châtelain de Varey
- Jean Baptiste Ravet : bourgeois de L'Abergement de Varey, propriétaire du château situé en face du moulin ; il était négociant en vins
- François Laporte : marchand d'Auterive, propriétaire de la Ferme de la Montagne.

Un bail de 9 ans était établi entre eux et
- Antoine Janet : charpentier de Bruno (Brénod ?)
- Claude Vincent : marchand à Cornelles habitant Bruno.

Le bail stipulait que les propriétaires devaient, pour la mise à disposition de leur moulin, recevoir une somme d'argent et des biens en nature (farine et nourrissage d'un cochon fourni chaque année par l'un des propriétaires !)

Un nouveau bail de 9 ans fut passé en 1768 entre les 3 propriétaires (F. Laporte pour moitié, JB. Ravet pour ¼ et Honoré Revoux pour le dernier quart) et 2 bailleurs : François et Claude Auguste Galand.

Dans la délibération du conseil municipal du 27 octobre 1793 (13 Frimaire de l'an II) est fixé le prix maximum des farines du moulin de l'Abergement selon les lois de la République. Défense est faite au meunier de se faire payer en nature et de faire payer plus.

Au XIX°s., un acte de vente du 16 octobre 1842 nous apprend que le fils d'Honoré Revoux, Joseph Marie Antoine Revoux était devenu le seul propriétaire du moulin. Substitut du procureur du roi, il était domicilié à Nantua. A sa mort, ses héritiers vendent le moulin au bailleur de l'époque : Louis Janton, propriétaire à Dalivoix, qui le fait exploiter. En 1853 la transformation du moulin fait suite à sa détérioration.

Vers 1880, François Janton, son petit-fils fait construire la couverture de l'Oiselon pour y installer une batteuse. Sa fille, Marie Alice, héritière du moulin, épouse en 1902 **Jean Baptiste Perrin** qui, vers 1910, fit monter une scie à ruban.

Le moulin en 1952 Carte postale ed. Grumod

A partir de 1930, l'activité du moulin périclite et devient uniquement familiale. Il fournit de la farine jusqu'à la seconde guerre mondiale. La batteuse et le moulin à huile fonctionnent encore dans les années 60 et la scie à ruban jusqu'en 1990.
Grâce à son enthousiasme passionné, toute la famille Perrin s'entraide pour redonner au moulin une deuxième vie. Ainsi, en 2007, la vieille roue en bois devenue vétuste est remplacée.

Aujourd'hui le moulin est composé d'un **moulin à farine** avec deux paires de meules, d'un **moulin à huile** par écrasement à la pierre entraînée à l'aide de la roue du moulin et d'un **pressoir** manuel ayant recours à un système de démultiplication pour terminer la pressée. Une **batteuse** et une **scie à ruban** complètent l'ensemble et permettent à Guillaume et à Bertrand Perrin de présenter un moulin dans un état de conservation admirable.
L'affluence que connaissent les journées portes ouvertes et patrimoine témoignent de leur réussite.

Le moulin à huile écrase les cerneaux jusqu'à obtention d'une pâte. Après avoir été chauffée, cette pâte est installée dans le pressoir à manivelle et bientôt l'huile s'écoule.

Patrimoine : **Les moulins de l'Abergement**

Si, aujourd'hui, seul subsiste le « Moulin Perrin », des écrits nous apprennent qu'il existait d'autres moulins à l'Abergement autrefois.

Les moulins de la cascade : *Le moulin Veybel*

Ce moulin fut construit au lieu-dit « le Foulon » par Dominique Veybel propriétaire et meunier. Les plans furent déposés le 13 octobre 1861 aux services des Ponts et Chaussées. La construction débutera dès 1861. Il semblerait avoir été détruit par un incendie au début du XX°siècle. (source : livret Mr Galland 1989)

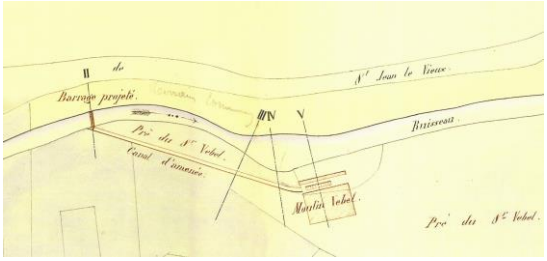

Les plans du moulin Veybel

Le moulin Veybel en 1896
Archives communales

en état de marche (photo Billon-Galland)

et les ruines en 1906 (carte postale ed. Ferrand)

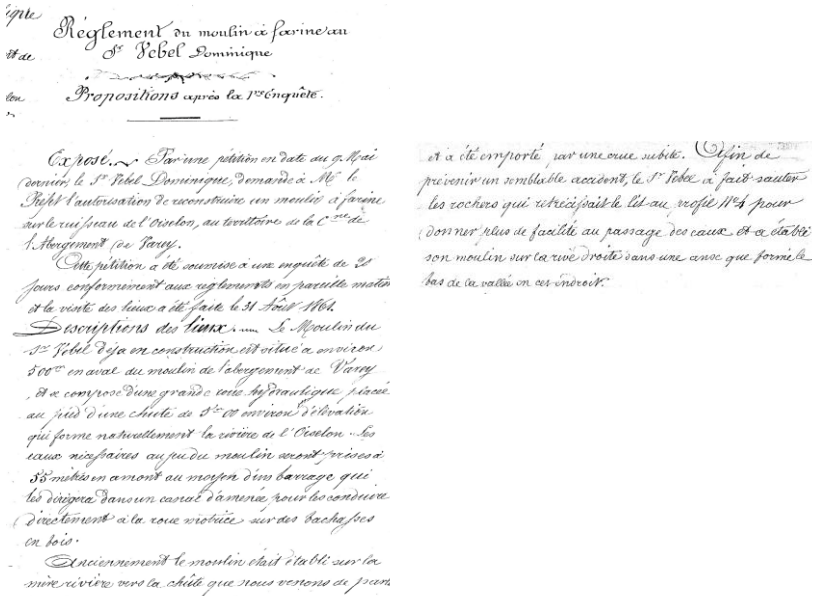

Réglement du moulin à farine au Sr Vebel Dominique

Propositions après la 1re enquête.

Exposé. — Par une pétition en date du 9 Mai dernier, le Sr Vebel Dominique, demande à Mr le Préfet l'autorisation de reconstruire un moulin à farine sur le ruisseau de l'Oiselon, au territoire de la Cne de l'Abergement de Varey.

Cette pétition a été soumise à une enquête de 20 jours conformément aux réglements en pareille matière et la visite des lieux a été faite le 31 Août 1861.

Descriptions des lieux. — Le Moulin du Sr Vebel déjà en construction est situé à environ 500m en aval du moulin de l'abergement de Varey, et se compose d'une grande roue hydraulique placée au pied d'une chute de 5m environ d'élévation qui forme naturellement la rivière de l'Oiselon. Les eaux nécessaires au jeu du moulin seront prises à 55 mètres en amont au moyen d'un barrage qui les dirigera dans un canal d'amenée pour les conduire directement à la roue motrice sur des bachasses en bois.

Anciennement le moulin était établi sur la mère rivière vers la chûte que nous venons de parler et a été emporté par une crue subite. Afin de prévenir un semblable accident, le Sr Vebel a fait sauter les rochers qui rétrécissait le lit au profil N°4 pour donner plus de facilité au passage des eaux et a établi son moulin sur la rive droite dans une anse que forme le bas de la vallée en cet endroit.

Extrait du rapport des Ponts et Chaussées du 10 décembre 1961
Archives communales

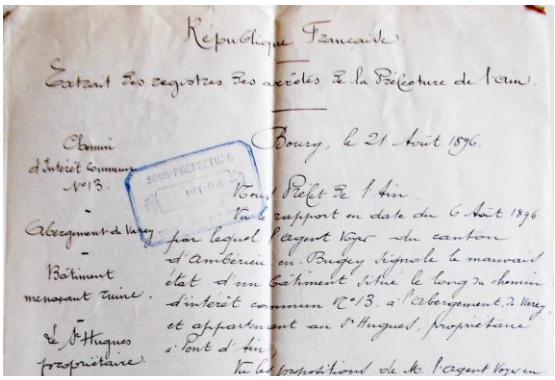

République Française

Extrait des registres des arrêtés de la Préfecture de l'Ain.

Chemin d'Intérêt Commun N°13.

Abergement de Varey

Bâtiment menaçant ruine.

Le Sr Hugues propriétaire

Bourg, le 21 Août 1896.

Nous Préfet de l'Ain,

Vu le rapport en date du 6 Août 1896 par lequel l'agent voyer du canton d'Ambérieu en Bugey signale le mauvais état d'un bâtiment situé le long du chemin d'intérêt commun N°13 à l'Abergement de Varey et appartenant au Sr Hugues, propriétaire à Pont d'Ain.

Vu les propositions de Mr l'agent voyer en

Extrait de l'arrêté préfectoral de 1896 pour la destruction des ruines du moulin du Foulon
Archives municipales

La présence sur l'ancien cadastre de 1828 d'un canal d'amenée d'eau et d'un bâtiment en contrebas montrent qu'il existait déjà auparavant à ce même endroit un moulin. Comme en témoignent certains documents, il appartenait à cette époque au sieur Ogier, propriétaire à l'Abergement et fut fortement endommagé par une crue.

Le moulin à foulon Ogier

Dans les délibérations d'un acte de justice de Belley du 28 octobre 1720 opposant Etiennette Ogier à ses frères, on apprend qu'un moulin à foulon a été construit par Jean François et Claude Ogier et Claude, Etienne et Benoit leur neveux et que *« Pour l'intelligence des faits, fait à remarquer que le 23 mars 1715 ledit Etienne Ogier obtint de monsieur le conte de Beaurepaire la permission de bâtir un foulon au bas du village de l'Abbergement moyennant une redevance annuelle de trois livres, cinquantes livres d'intrance* (droits d'entrée en possession*) et 10 livres…*

Un « Moulin à foulon » servait à fouler les draps en lin ou en chanvre ou tout simplement à broyer le chanvre pour en faire des fils pour la réalisation de draps. La culture du chanvre était répandue en divers lieux de la commune : au Pontet, Chez Chabois, à La Flachère, aux Chenavières (ou Chènevières : champs de chanvre).
Il y avait aussi différents lieux pour faire rouir le chanvre, des bacs mais aussi des lieux spécifiques comme le lieu-dit des îles, en aval du Foulon. (lieu où des dérivations de l'Oiselon permettaient l'inondation de trous et où l'on laissait pourrir le chanvre, opération qui créait des îlots artificiels).

Extrait de l'ancien cadastre de 1828

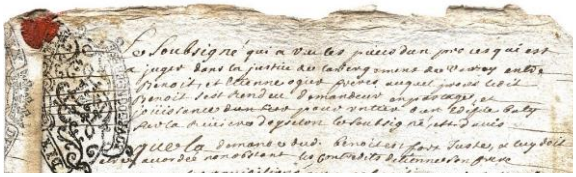

Extrait d'un acte datant du 24 janvier 1721
Archives privées

Le DMP : Dossier Médical Partagé

Le DMP (Dossier Médical Partagé) est votre carnet de santé numérique. Il permet aux professionnels de santé, à qui vous avez donné l'autorisation, d'une part d'accéder aux informations utiles à votre prise en charge et d'autre part de les partager avec d'autres professionnels de santé :

- vos antécédents (maladies, opérations…) ;
- vos allergies éventuelles ;
- les médicaments que vous prenez ;
- vos comptes rendus d'hospitalisation et de consultation ;
- vos résultats d'examens (radios, analyses biologiques…) ;
- votre historique de données de remboursement
- …

A part vous, seuls les professionnels de santé de votre choix (votre médecin traitant, infirmier, pharmacien…) peuvent le consulter. Les informations contenues dans votre DMP sont personnelles et confidentielles. Elles relèvent du secret professionnel.

En cas d'urgence, le Dossier Médical Partagé peut améliorer l'efficacité et la sécurité de votre prise en charge.

Tous les bénéficiaires de l'Assurance Maladie peuvent avoir un DMP.

Vous pouvez créer votre DMP :

Directement depuis le site www.dmp.fr en cliquant sur «Créer votre Dossier Médical Partagé», à l'accueil de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou auprès des pharmacies qui le proposent.

Dans tous les cas, n'oubliez pas votre carte Vitale, elle est indispensable pour la création.

La création d'un DMP ne peut avoir lieu qu'avec votre consentement. Cet accord ne nécessite pas de signer un document papier (l'accord est dématérialisé, il est directement enregistré dans votre DMP).

Pour plus d'information sur le DMP, rendez-vous sur www.dmp.fr ou par téléphone à DMP Info Service 0 810 33 11 33 (0,06 €/min + prix d'un appel local)

Vous souhaitez plus d'informations de la CPAM de l'Ain ?
Vous pouvez nous suivre sur ameli.fr et sur les réseaux sociaux :

CPAM de l'Ain CPAM_01 CPAM de L'Ain CPAM de l'Ain

Service communication
04 74 45 84 41 – 04 74 45 85 27
CPAM de l'Ain
1 place de la Grenouillère - 01015 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

L'Abergement souhaite la bienvenue à ses nouveaux arrivés :

Mme **Typhanie SENECAUT** et Mr **Benjamin VANHEE**
qui se sont installés « Chez Les Lièvres »

Mr **Aimé MULTIN**
« Chez Goyet »

A vos agendas ! N'oubliez pas de noter ces rendez-vous …

Dimanche 10 février 2019
« Commémoration résistants »
Ferme de la Montagne.

Samedi 23 février 2019
« Le repas des chasseurs »
Salle de Bourbouillon

Ainsi que 3 A.G.

- AG. de l'ACCA le
- AG. « Rando des 3 Monts »
  Le **samedi 30 mars**
- AG. de l'AFP le **samedi 27 avril**

Horaires d'ouverture de la mairie :
Téléphone : 04 74 36 89 79

Lundi et Vendredi 14h à 17h
Mercredi 9h à 12h
Samedi 9h à 11h

Horaires déchetterie :

Du 1er octobre au 31 mars
Du lundi au samedi 8h30- 12h00
13h30- 18h00
Déchetterie fermée le dimanche
Fermeture les jours fériés.

Du 1er avril au 30 septembre :
Du lundi au samedi 8h30- 12h00
13h30- 19h00
Déchetterie fermée le dimanche

Calendrier des poubelles jaunes 2019 :
La collecte s'effectue **un mardi sur deux**

	Férié	**9** avril	**2** juillet	**8** octobre
	15 janvier	**23** avril	**16** juillet	**22** octobre
	29 janvier	**7** mai	**30** juillet	**5** novembre
	12 février	**21** mai	**13** août	**19** novembre
	26 février	**4** juin	**27** août	**3** décembre
	12 mars	**18** juin	**10** septembre	**17** décembre
	26 mars		**24** septembre	**31** décembre

*La collecte aura lieu le mercredi 2 janvier (le mardi 1er étant férié)

Déchèterie de la Communauté de Communes :

La déchetterie d'Ambérieu est désormais habilitée à recevoir les pneus afin qu'ils soient recyclés.